

COMMUNIQUÉ DE LA FNDI

La Fédération des Dessinateurs Indépendants et le CNP Médiation consommation, ont signé une convention d'affiliation le 1er juillet 2021.

Depuis le 1er juillet 2016, en tant que professionnel, vous vous devez d'offrir à tout particulier, la possibilité de résoudre par la médiation un différend relatif à vos services et/ou fournitures.

Dans le cadre de l'institution de la médiation de la consommation, médiation conventionnelle prévue au titre 1er « Médiation » du livre VI « Règlement des litiges » du Code de la consommation, l'article L612-1 du Code la consommation a reconnu le droit pour tout consommateur de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation (personne physique ou morale) en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel.

Dans ce contexte, la **SAS CNPM MEDIATION CONSOMMATION**, entité de médiation, a constitué une équipe de médiateurs indépendants pour offrir aux professionnels un service de médiation auquel ils peuvent adhérer. Elle a également élaboré un processus de médiation, dans le respect des dispositions légales et réglementaires applicables.

Retrouvez la convention sur votre espace adhérent. Pour toutes questions, vos délégués de région restent disponibles pour vous répondre. Nous vous indiquons ci-dessous la procédure à suivre.

Seuls les adhérents travaillant avec des particuliers doivent s'inscrire.

Procédure d'adhésion CNPM MEDIATION CONSOMMATION


Vous connecter sur : www.cnpm-mediation-consommation.eu

Cliquer sur l'onglet : PROFESSIONNELS

Sélectionner : DEMANDE D'ADHÉSION

Remplir le tableau dans sa totalité : les éléments renseignés viendront s'intégrer dans la convention

TRÈS IMPORTANT : Dans la partie AFFILIATION (en bas à gauche de l'écran), aller sélectionner dans la liste déroulante : FÉDÉRATION NATIONALE DES DESSINATEURS INDÉPENDANTS - FNDI

<p>Identification de votre structure :</p> <p>Nom Entreprise *</p> <p>Votre adresse</p> <p>Votre code postal *</p> <p>Votre ville *</p> <p>Activité</p> <p>Votre code APE *</p> <p>Votre code SIRET *</p>	<p>Identification du correspondant et représentant légal en cas de médiation :</p> <p><input type="radio"/> Madame <input type="radio"/> Monsieur</p> <p>Nom *</p> <p>Prénom *</p> <p>En qualité de</p> <p>Adresse</p> <p>Cp</p> <p>Ville</p> <p>Téléphone (fixe et/ou portable)</p>
<p>Représentée par :</p> <p><input type="radio"/> Madame <input checked="" type="radio"/> Monsieur</p> <p>Nom du représentant *</p> <p>Prénom du représentant *</p> <p>Qualité du représentant *</p> <p>Nombre de salariés et/ou membres travaillant dans la structure :</p> <p>1 *</p>	<p>Votre compte personnalisé :</p> <p>Email *</p> <p>Mot de passe * (8 caractères minimum)</p> <p>Mot de passe *</p> <p><input type="checkbox"/> Je ne suis pas un robot </p>
<p>Affiliation :</p> <p>Si vous êtes affilié à un organisme lié par une convention avec la CNPM.</p> <p>FEDERATION NATIONALE DES DESSINATEURS INDEPE ▼</p> <p>Merci de nous transmettre un justificatif de votre affiliation. (Fichier pdf sans aucun caractères spéciaux)</p> <p>Choisir un fichier Aucun fichier n'a été sélectionné</p> <p><input type="checkbox"/> Je déclare adhérer librement et remplir mon adhésion.</p>	<p style="text-align: center;">ENVOYER LA DEMANDE d'adhésion</p> <p><small>Tous les champs sont obligatoires pour instruire votre dossier. Votre demande d'adhésion vous sera confirmée sous quelques jours. Vous y trouverez une proposition de mention relative à la médiation à la consommation que nous vous conseillons d'inclure dans vos Conditions Générales de Ventes et/ou vos factures. Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'informations</small></p>

Après validation de la demande d'adhésion, retourner sur le site et s'identifier à partir de l'onglet MON COMPTE (adresse mail + mot de passe) pour :

- 1 - Valider la convention (en cliquant sur le carré en page 7 de la convention) puis l'éditer (pour son dossier personnel - inutile de retourner la convention à la CNPM MÉDIATION CONSOMMATION)

- 2 - Effectuer le paiement de la cotisation par carte bancaire en cliquant sur l'onglet "Adhésion en attente...."

- 3 - Télécharger et éditer la facture acquittée dans l'onglet "Mes factures"

Lorsque l'ensemble de ces étapes seront réalisées, inclure dans vos documents, site et/ou affichage, la formule suivante :

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, notre société a mis en place un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : SAS CNPM - MÉDIATION - CONSOMMATION. En cas de litige, le consommateur pourra déposer sa réclamation sur le site :

**<http://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM - MÉDIATION - CONSOMMATION
27, avenue de la Libération – 42400 SAINT-CHAMOND**